STRASBOURG, le 28 SEPTEMBRE 2016 – Les Pôles Alsace BioValley, Fibres Energivie, et Alsace Innovation ont été sélectionnés à l'échelon national dans le cadre d'un Programme de Partenariat Technologique Européen (PPTE) initié et cofinancé par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique. Cette initiative vise à faciliter l'accès aux financements européens pour les PME innovantes. En découle
un calendrier d'actions au bénéfice des entreprises, qui se déroulera de septembre 2016 à fin 2018.

Le PPTE est un programme national de sensibilisation et d'accompagnement des **PME primo-accédantes**
(n'ayant pas bénéficié de fonds européens depuis 2007)
vers des
financements européens des programmes H2020, Eurostars
et
dans les thématiques suivantes
: Santé-Sciences de la Vie, Matériaux et Economie circulaire, Bâtiments à énergie positive. Ce programme doit permettre d'encourager l'émergence et le montage de nouveaux projets européens d'innovations. Seront concernées toutes les entreprises de la nouvelle région Grand Est, dont l'activité entre dans les thématiques précitées.

Un plan d'actions en 6 temps-forts

Concrètement, ce programme se traduira par des actions terrain au plus proche des entreprises :

· 3 réunions d'information et de sensibilisation sur les programmes européens de financement de l'innovation (H2020, Eurostars, …) :

Une première réunion se tient aujourd'hui 28 septembre à Strasbourg. Celle-ci sera suivie d'une deuxième édition à Mulhouse en 2017 et d'une troisième à Metz en 2018. Ces rencontres accueilleront des témoignages d'entreprises qui ont osé l'Europe pour innover. Elles seront assorties d'entretiens personnalisés avec les chargés d'innovation des 3 partenaires co-organisateurs (Alsace BioValley, Fibres Energivie et Alsace Innovation).

· Un accompagnement au travers d'un diagnostic personnalisé qui sera proposé à chaque entreprise intéressée , pour évaluer son potentiel à candidater à un programme européen et lui recommander les appels à projets européens les plus adaptés à son profil.

· Des ateliers d'écriture d'un format d'une journée, pour aider les entreprises intéressées à rédiger et structurer leurs candidatures à des projets européens.

· Une mise en relation personnalisée des entreprises intéressées avec tous les acteurs clés du montage de projet européen (BPI, Conseils en innovation, Pôles…).

· Un accompagnement individualisé au montage de projets européens : recherche de partenaires européens en lien avec le réseau EEN (European Entreprise Network), analyses et recommandations sur toutes les dimensions du projet de l'entreprise, labellisation du projet européen par le Pôle sectoriel référent.

· Une veille ciblée des Appels à Projets européens, qui sera relayée dans les réseaux de chaque partenaire-organisateur et lors des réunions d'information.

Didier Frommweiler, Directeur Général du Pôle Alsace BioValley, se félicite de cette nouvelle initiative au bénéfice de l'innovation française : « *Ce projet tripartite est une formidable*

occasion d'approfondir les synergies inter-filières entre les Pôles Alsace BioValley et Fibres-Energivie. Nous avons sans aucun doute de belles innovations à faire éclore au croisement de nos thématiques d'intervention, par exemple dans les bâtiments intelligents et la santé, ou encore les nouveaux matériaux appliqués à la santé.ÂÂ De ces connexions inattendues naissent souvent les véritables innovations de rupture
».

Jean-Luc Sadorge, Directeur Général du Pôle Fibres-Energivie, est pour sa part convaincu que ce type de manifestation est indispensable pour convaincre de nombreuses PME, et en particulier celles du secteur du bâtiment, que les programmes européens leur sont aussi destinés, et que les projets collaboratifs sont des leviers efficaces au service de l'innovation dans leur entreprise.

Enfin, Jean-François Jacquemin, Directeur Général d'Alsace Innovation, se réjouit de ce programme au bénéfice de la dynamique d'innovation : « *Depuis sa création, Alsace Innovation accompagne les entreprises alsaciennes qui souhaitent s'intégrer dans les programmes européens de soutien à la recherche et à l'innovation. Au travers de son appartenance au réseau EEN, Alsace Innovation, va pouvoir apporter son expertise «ÂÂ EuropeÂÂ » aux entreprises régionales des filières de la santé, du bâtiment intelligent et des nouveaux matériaux*
».